

LA SENTINELLE



Journal populaire paraissant tous les deux mois

ABONNEMENTS	
Pour la France, un An.	0.50
Pour l'Etranger —	0.75
ANNONCES	
La ligne ou son espace.	0.75
Pour les annonces un peu importantes, traiter de gré à gré.	

RÉDACTION & ADMINISTRATION
LYON — 24, Rue des Passants, 24 — LYON
 Envoyer à cette adresse toutes les Correspondances, Annonces, Abonnements, etc.

PRIX POUR LA DISTRIBUTION	
25 Exemplaires.	1 fr.
50 —	1.75
100 —	3 »
1.000 —	25 »

La Sentinelle crie : Guerre aux Cabarets

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui nous transmettra le montant de cinq abonnements aura droit à en recevoir un sixième gratuitement.

Même faveur est accordée pour chaque multiple de cinq. Si l'on nous transmet le montant de vingt abonnements, on pourra en recevoir vingt cinq. **Pour la modique somme de dix francs on peut donc abonner 25 personnes à un excellent journal.**

MANIÈRE DE S'ABONNER SANS FRAIS.

— Demander dans n'importe quel bureau de poste une formule de mandat-carte; y inscrire avec ses nom et adresse, l'adresse du journal et la somme de quarante-neuf centimes (0,49). Remettre la formule ainsi remplie au receveur avec 0 fr. 50 et conserver le reçu que celui-ci détache de la formule pour s'en servir au cas où il y aurait quelque réclamation à faire.

Pour l'Etranger, nous pouvons faire les mêmes prix qu'en France, à partir de trois abonnements servis à la même adresse.

Les Abonnements pour la Suisse peuvent être adressés à l'agence de la Croix-Bleue, 33, rue de Bourg, à Lausanne, qui a bien voulu se charger de nous les transmettre.

Nous serions reconnaissants envers les personnes qui reçoivent directement le présent numéro et qui ne désirent pas s'abonner, de vouloir bien nous le renvoyer après l'avoir lu. (Affranchissement 0,02 cent.).

LA GUERRE AUX CABARETS

Ils sont nombreux, sans doute, ceux de nos lecteurs qui approuvent le cri de guerre que *La Sentinelle* pousse ce mois-ci. Volontiers ils diraient, comme naguère le D^r Legrain : « Tout ce qu'on pourra faire contre les cabarets sera bien fait. »

On commence à comprendre que les 445,000 débits de boissons qui existent en France constituent un véritable danger pour la patrie et, de tous côtés, on demande l'intervention des pouvoirs publics pour restreindre le mal. Certes, nous nous associons volontiers à cette demande et nous attendons certainement quelques bons résultats de cette intervention;

mais il ne faudrait pourtant pas trop compter sur l'efficacité des lois pour détruire l'alcoolisme. Si l'on diminue seulement le nombre des cabarets, les autres feront mieux leurs affaires, mais rien ne sera changé. Il faut prendre le mal à sa racine et combattre l'habitude, si répandue aujourd'hui, de passer la plus grande partie de son temps dans ces lieux, où se débitent toutes sortes de poisons du cœur et du corps. Il faut surtout faire disparaître ce détestable usage qui fait que deux amis ne peuvent se rencontrer sans s'offrir immédiatement un verre... de poison (voir plus loin l'opinion des médecins).

Quand les sociétés de tempérance compteront en France, comme en Angleterre, 5,500,000 abstinents, — c'est le chiffre qui nous a été cité, ces jours-ci, par le président d'une de ces sociétés qui compte, à Londres, 30,000 membres, — nous n'aurons pas de peine à faire reculer le fléau sans le secours du gouvernement. Si l'on peut parvenir seulement à détourner les hommes de la fréquentation des cafés ou cabarets, on aura obtenu un grand résultat, car ce n'est ni à la maison, ni chez les amis, où l'on ne se trouve qu'accidentellement, que se font en général les abus de boisson.

Les sociétés de la Croix-Bleue répondent évidemment à ce but. Mais leur principe d'abstinence totale — qui est pourtant indispensable si l'on veut guérir des buveurs — n'est pas du goût de tout le monde en France. Un grand nombre de nos amis restent sans rien faire plutôt que de prendre un engagement aussi radical. Eh bien ! il y a, croyons-nous, une œuvre grande à poursuivre à côté de la Croix-Bleue, et celle-ci, soyez-en persuadés, ne se plaindra pas de la concurrence, c'est de fonder des sociétés dont les membres prendront les trois engagements suivants :

1° De ne fréquenter les cafés ou cabarets où se débitent des boissons alcooliques qu'en cas urgent et à titre exceptionnel;

2° De n'user que modérément de vin et de boissons dites hygiéniques;

3° De s'abstenir de tout alcool ou liqueur alcoolique, sauf usage médical ou culinaire.

Sans doute, un engagement quelconque répugne un peu à notre caractère national, certaines personnes trouvent cela puéril, mais il faut pourtant une discipline si l'on veut arriver à un résultat. Rien n'est plus propre à fortifier les volontés vacillantes qu'un engagement public tenu en même temps par un grand nombre de personnes.

Il se fonde en ce moment, dans diverses localités, des sections d'une

Ligue nationale contre l'alcoolisme. Nous applaudissons certainement de tout cœur à ces créations. Mais nous craignons que si ces sections ne se donnent pas un but précis, autre que celui de dénoncer le mal, leurs efforts n'aient que peu de résultats et que leurs comités ne se découragent bientôt. Il nous semble, au contraire, que si elles entreprenaient, sur un terrain pratique, une vigoureuse campagne contre les cabarets, elles parviendraient à leur enlever bon nombre de leurs clients et elles auraient bientôt la satisfaction de voir quelques-uns de ces établissements se fermer, faute d'un nombre suffisant de consommateurs, et ce serait là pour elles un puissant encouragement à travailler toujours davantage. Ne ferait-on même que recruter des engagements fermes, comme le premier que nous proposons plus haut, que les résultats en seraient déjà considérables, surtout si, en tenant compte du besoin légitime chez beaucoup d'hommes d'avoir un lieu de rendez-vous, un établissement où ils puissent se rencontrer avec des amis et passer agréablement un moment ensemble, on fondait, pour remplacer les cabarets, des cafés de tempérance ou des cercles populaires, dans le genre de celui de Vaise, par exemple, dont notre honorable collaborateur, M. Mathieu Teissié, nous entretient aujourd'hui. La meilleure guerre à faire aux débits d'alcool, c'est de leur enlever ainsi leurs clients en amenant ceux-ci à rester chez eux ou à ne fréquenter que des établissements où ils ne puissent se faire aucun mal.

L'action de quelques hommes résolus pour le bien est énorme, et nous ne doutons pas qu'il ne puisse s'en faire beaucoup par ce moyen. Nous espérons aussi qu'il se trouvera un grand nombre de personnes de cœur pour entreprendre cette œuvre.

Mais pour nous placer à un point de vue plus particulier, nous nous adressons directement à vous, cher lecteur, à vous qui voyez le mal et qui approuvez la campagne de *La Sentinelle* et nous vous disons : Ne pourriez-vous pas aussi faire, personnellement, quelque chose contre l'alcoolisme ? Si vous ne voulez pas de l'abstinence totale, prenez au moins l'engagement que nous proposons à ceux qui ont horreur de l'eau comme boisson, et faites-le prendre également à vos amis et connaissances. Vous formerez ainsi dans votre localité le noyau d'une société de tempérance qui pourra se développer et dont le travail sera certainement fort utile.

Et si dans tous les cas, vous n'êtes pas suffisamment convaincu de la nécessité de prendre un engagement

quelconque, faites au moins de la propagande en répandant partout *La Sentinelle*. Abonnez-y d'office les principaux habitants de votre village. Notre petit journal, qui a précisément pour but de frayer la voie aux Sociétés de tempérance, fera de la propagande, et quand les esprits seront gagnés, il se trouvera toujours quelqu'un pour prendre l'initiative d'une œuvre aussi urgente.

Et enfin, si vous ne connaissiez personne à qui notre modeste feuille serait utile, envoyez-nous, avec le montant de votre abonnement, une petite somme pour abonnements gratuits et nous qui connaissons bien les localités où « la tempérance » aurait besoin de s'implanter et où nous avons déjà des amis isolés, nous l'enverrons à des personnes qui pourront la lire avec profit. Vingt-cinq abonnements desservis avec discernement dans un village, suffiraient peut-être à faire la propagande nécessaire pour rendre possible la création d'une Société de tempérance. Moyennant la modique somme de dix francs, vous pourriez faire ainsi beaucoup de bien.

Pour mener notre campagne comme nous désirerions le faire, nous aurions besoin d'être soutenus par dix mille abonnés. Quatre cents personnes qui nous transmettraient chacune vingt-cinq abonnements ou la somme de dix francs pour vingt-cinq abonnements gratuits, suffiraient pour cela. Nous espérons qu'elles se trouveront bientôt.

LA RÉDACTION.

En faveur des Ivrognes !

Un homme ivre, qui s'en soucie ? Lorsqu'il passe en titubant dans la rue on le méprise et on rit. Personne ne songe à l'affreuse misère de son état. Peut-on avoir vraiment pitié d'un ivrogne ! On lui dit des choses bien dures et le malheureux baisse la tête sans répondre, sachant bien qu'après tout il est coupable. Et pourtant...

Et pourtant cet homme dégradé, avili, abruti, n'est pas toujours un goulu, un goinfre de la boisson, une sorte d'animal qui boit pour satisfaire sa gourmandise. Il fut peut-être un temps où il était sobre, où sa conduite était honorable. Puis un jour tout a changé. Qu'est-il survenu ?

J'interrogeai un jour un vieux récidiviste. Un fait m'étonnait : ancien soldat, comptant d'excellents services ; ensuite ouvrier travailleur et probe, estimé de ses patrons ; casier judiciaire vierge jusqu'à l'âge de 36 ans. Puis tout-à-coup, la chute : ivrognerie, misère, vol, prison, relégation. Qu'était-il arrivé ? Je perdis alors ma femme, dit-il simplement, et « la débiné » me prit. Il ne put rester dans son foyer désert ; la vie lui était à charge séparé de celle qu'il avait aimée : oublions, abrutissons-nous, qu'im-

porte le reste. A dater de ce jour, sa vie fut un lent suicide.

Que de pauvres « débinés », dans le monde ! Que de déceptions, de chagrins domestiques, sont souvent enfouis au fond du cœur d'un ivrogne. L'homme boit plus souvent qu'on ne croit pour oublier sa misère. Au fond d'une bouteille de vin, il trouve une trêve à la tristesse, aux soucis dévorants, aux angoisses du cœur. L'ivresse, c'est l'oubli. Le vin produit l'anesthésie de l'âme. Le poète, enfant du siècle, qui a le plus profondément sondé les plaies du cœur humain, a conté, dans une des pages les plus douloureuses que je connaisse, ce suicide-affreux. Musset fut aussi un « débiné ».

L'ivrognerie est bien plus une affection morale qu'une passion de la chair ; c'est un affaiblissement de la volonté, une abdication de l'être moral. Un ivrogne est un vaincu de la vie.

Et sans doute, je sais aussi bien que personne, que tous les ivrognes ne sont pas aussi intéressants. Mais il n'en est pas moins vrai que cette passion cache en général une profonde détresse du cœur : « Je voudrais que quelqu'un me tire un coup de fusil et me tue comme un chien », me disait, il y a peu de jours, un de ces malheureux. Pauvres « débinés » ! Peines connues ou cachées, que de douleurs !

Et voilà pourquoi, malgré tout, j'aime les ivrognes. Je demande pour eux un peu de cette pitié qu'on a pour toutes les grandes infortunes. Au lieu de nous détourner d'eux, en disant comme la foule indifférente : « Qui a bu, boira. » Il faut leur tendre une main fraternelle et leur montrer le chemin du salut. Ce cœur qui était bon autrefois qui l'est encore à certaines heures, peut redevenir ce qu'il a été ; il est possible de vaincre la passion de l'ivrognerie.

Comment cela peut-il se faire ? Il est évident que les bonnes paroles ne suffisent pas. Dire à un ivrogne qu'il fait mal, que sa conduite est préjudiciable à sa famille, à lui-même, à la Société, c'est peine inutile. Il le sait bien. Les bonnes intentions mêmes ne lui manquent pas. Il essaie parfois de lutter, mais hélas ! tout le monde sait ce que vaut un serment d'ivrogne. Le nerf moteur de la vie, la volonté, est incurablement malade. Le buveur se relève bien rarement ainsi. Des sociétés de tempérance se sont fondées pour le guérir par la simple persuasion ; elles ont fait beaucoup de propagande et leurs efforts n'ont certainement pas été vains sous certains rapports, mais je n'ai jamais entendu dire qu'elles aient relevé un seul ivrogne.

Et pourtant, je le répète, un ivrogne peut se relever. Des buveurs bien authentiques, relévers d'une façon définitive existent en grand nombre. Les sociétés de la Croix-Bleue dont la fondation ne remonte qu'à une quinzaine d'années seulement, en comptent dans leur sein actuellement 3,500. Celui qui a bu peut ne plus boire.

J'en connais beaucoup de ces anciens ivrognes et quand je les interroge sur leur guérison, ils me répondent tous : « J'ai signé un engagement d'abstinence totale et, avec l'aide de Dieu, je l'ai tenu ». Ces quelques mots : « avec l'aide de Dieu », qui ressemblent de prime abord à une banalité empruntée au patois de Canaan, renferment une profonde vérité qui explique tout. Il faut, pour qu'un buveur se relève, l'aide de Dieu. Tous ceux qui n'imploront pas ce secours, retomberont tôt ou tard ; l'expérience l'a démontré.

Et cela se conçoit : si la volonté de l'ivrogne est affaiblie, si son cœur est désespéré, il faut que cette volonté soit refaite et que ce cœur soit repris d'espérance. Dieu seul peut opérer ce changement.

Un homme a, dans une certaine mesure, la puissance d'agir sur la volonté et les sentiments d'un autre homme. On s'en sert toujours de l'influence des personnes que l'on fréquente. Cette puissance se manifeste surtout dans les phénomènes d'hypnotisme. Certaines expériences de fascination ont autrefois passionné le public. Il a été démontré qu'on pouvait, dans quelques circonstances particulières, modifier la volonté d'un homme et lui inspirer même des sentiments qui ne lui étaient pas naturels.

Néanmoins, cette puissance est assez limitée. Mais si elle pouvait s'exercer entièrement et qu'un père honnête et bon eut un fils pervers, ce père n'agirait-il pas sur le cœur de ce fils pour le transformer et leur inspirer le bien, surtout si ce fils venait l'en supplier ? Ne prendrait-il pas, si cela lui était possible, de son propre esprit pour l'infuser dans l'esprit de son fils ? Et Dieu, créateur de toutes choses, ne pourrait-il pas faire cela ? Ne pourrait-il pas prendre de son Esprit, de ce souffle qui a donné la vie au premier homme et que celui-ci a perverti par un mauvais usage de sa liberté, et lui en infuser une nouvelle mesure pour en faire un homme nouveau, un homme renoué dans son esprit, sa volonté et son cœur ? Oui, Dieu peut faire cela. C'est ce qu'il a fait dans tous les siècles pour ceux qui ont crié à lui, sentant leur misère, et ils ont été rendus capables, eux, créatures corrompues et faibles, d'aimer le bien et de supporter toutes sortes d'épreuves. C'est ce qu'il a fait particulièrement pour ces milliers d'anciens buveurs qui sont là aujourd'hui comme le témoignage vivant de la puissance et de l'amour de Dieu.

Il faut, pour relever un ivrogne, la puissance de l'Esprit de Dieu, autrement dit du Saint-Esprit. Il n'est pas nécessaire pour avoir part à l'influence de cet Esprit, de s'embarrasser dans le brouillard théologique, dont on l'a enveloppé pour en démontrer la nature et le mode d'action. Il s'agit seulement de prendre le fait tel qu'il est dans sa merveilleuse simplicité, et d'implorer ce secours avec un cœur qui, sentant sa faiblesse, désire en être ardemment délivré.

Voilà comment se relève un ivrogne, comment se relève tout pécheur. L'expérience et le bon sens sont d'accord pour démontrer la réalité de cette action divine. Disons cela à tous ces malheureux et tendons leur la main.

Albin LAFONT.

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

Sur le cadran j'ai vu tourner mes années,
Déjà l'aiguille agile a marqué trente tours.
Et déjà bien des fleurs, autour de moi fanées,
Marquent en même temps le nombre de mes jours.

J'ai trente ans !... C'est donc vrai !... Cela me semble un rêve,
Car c'est à peine hier, qu'éveillés et joyeux,
Nous venions commencer le stage qui s'achève
Et doit pour le chrétien se terminer aux cieux.

C'est hier, qu'insouviants comme l'oiseau qui chante,
Tout pleins d'un doux émoi, ignorant les douleurs,
Nous marchions sans souci, et dans notre âme
ardente

Se confondaient souvent les rires et les pleurs.
La scène a bien changé, plus d'une place est vide
Au banquet où joyeux, chacun venait s'asseoir ;
Le temps marche à grands pas et sa fuite rapide
Passe légèrement du beau matin au soir.

Du matin radieux au soir où tout se voile,
Où le cœur pour mourir ne se sent plus dispos.
Le rayon de soleil devient rayon d'étoile,
Et l'œil appassément demande le repos.

Où l'plus de prisme alors, d'illusion riante ;
Plus de songes si doux qu'à peine on y croirait,
Non, plus d'enchantements, ni de joie enivrante,
Car un temps plus sérieux de la vie apparaît.

Vie douce pour les uns, mais toujours plus sévère,
Où planent des regrets et parfois la douleur,
Pour d'autres, dépouillée et souvent bien amère,
Supportant des fardeaux qui leur brisent le cœur.

Et moi, lorsque je pense et muette, je songe
A tant de maux, de deuils, sur nous tous amassés,
A tant d'amours, d'espoirs, devenus un mensonge,
A tant de pauvres cœurs sous le joug opprimés,

Je voudrais à l'aiguille impassible qui donne
Le chiffre des saisons, des années et des jours,
Comme un jeune écolier, coulant que l'heure sonne,
Faire faire sans bruit bien vite quelques tours.

Voyant l'ombre qui vient troubler toutes nos fêtes,
Mon cœur lassé du monde aspire vers les cieux,
Car la mer, je le sais, n'a plus là de tempêtes,
Et ni les rachetés de larmes dans leurs yeux.

Tourne donc aiguille légère,
Tourne, messagère de mort,
Et nous répète à ta manière :
« Laisse l'éveillé, vas droit au port. »

M^{me} THIERRY-LAFONT.

LES ŒUVRES A PROPAGER

Ce cercle, création de l'Association d'études et d'activité sociales, est un cercle d'étudiants et d'ouvriers, où l'on se propose de travailler au rapprochement des classes et au relèvement de leur niveau intellectuel et moral. Pour atteindre ce triple but, on a loué à Vaise (rue Nérard 4), une salle de réunion, qui s'ouvre deux fois la semaine, le mardi et le vendredi de 7 heures à 10 heures du soir, et où régulièrement se rencontrent étudiants et ouvriers.

Les soirées se divisent en deux parties. De 7 h. à 9 h., dans les groupes très animés, on cause, on joue — sans enjeux — et, malgré le bruit, quelques-uns s'efforcent de lire. A 9 h. les jeux et les journaux sont enlevés, les conversations particulières prennent fin, et on se tourne vers l'estrade dressée au fond de la salle, pour écouter les diverses productions des camarades.

Les réunions du mardi sont présidées et dirigées par les étudiants, qui offrent tour à tour aux ouvriers : 1° des conférences sur des sujets d'histoire, de géographie, de littérature, de sciences, de morale, d'économie politique ; 2° des lectures sérieuses et instructives accompagnées de commentaires ; 3° des soirées littéraires et musicales, plutôt amusantes. Le vendredi, les ouvriers restent entre eux, et font seuls les frais de la réunion, mais ils sont tenus de soumettre leurs productions, récitations ou chants, à l'approbation préalable d'un comité, qui veille à ce qu'ils ne tirent pas de leur répertoire, encore trop mélangé, des pièces inconvenantes.

Les discussions politiques et religieuses, sont formellement interdites par les statuts, parce que rien n'est plus propre à diviser les esprits, à aigrir les cœurs, à éloigner du but poursuivi, l'union fraternelle. Qu'on se garde de mettre le pied sur le terrain brûlant de la politique, tout le monde le comprend et l'approuve. Mais qu'on laisse systématiquement de côté la religion et son influence salutaire, voilà qui étonne bien des amis de l'œuvre. Cela s'explique pourtant.

Certes, les organisateurs du Cercle n'ont point mis en doute l'utilité ni la puissance des principes religieux dans l'éducation morale. Mais, 1° ils savaient qu'il existait à Vaise, comme dans d'autres quartiers, des réunions religieuses, et ils n'ont voulu ni s'exposer à un double emploi avec elles, ni les entraver par une fâcheuse concurrence ; 2° ils ont pensé que l'évangélisation exige des aptitudes et une préparation toutes spéciales, qui font défaut aux étudiants, et que par conséquent, ceux-ci avaient le devoir de ne pas assumer une tâche, pour laquelle ils n'étaient pas qualifiés et n'avaient aucun goût ; 3° ils ont cherché à atteindre les hommes, que la seule étiquette religieuse repousse, bien qu'ils soient tout de même accessibles à l'influence de l'esprit chrétien, par la religiosité qu'ils manifestent dans leur amour passionné de la justice, et dans leurs ardentes aspirations à un nouvel ordre de choses, peu éloigné de la réalisation de ce royaume des cieux, qu'est venu fonder Jésus-Christ ; 4° enfin, il leur a semblé possible, désirable et urgent, de ne pas laisser sans emploi, tant de bonnes volontés, que les disputes confessionnelles séparent et neutralisent, et qui, malgré leurs divergences religieuses ou irréligieuses, ne demandent qu'à collaborer avec la même ardeur, à l'œuvre excellente du relèvement moral de notre peuple. Voilà pourquoi dans le Cercle de Vaise on ne touche pas plus aux choses de la religion, qu'à celles de la politique et on admet le concours de tous les hommes de cœur, quelles que soient, sur les questions de cet ordre, leurs convictions intimes.

L'entreprise d'ailleurs est en pleine prospérité. Malgré l'exclusion récente de quelques fauteurs de désordre, le nombre des ouvriers inscrits, payant leur cotisation trimestrielle de 0 fr. 30, et participant à la direction du Cercle par leurs votes et par la nomination des trois membres ouvriers du Comité, ce nombre est actuellement de soixante-quinze, et il grandit de jour en jour. Quant aux étudiants, ils ne sont encore qu'une trentaine, mais beaucoup d'entre eux se multiplient, et malgré leurs travaux de Faculté ou leurs obligations mondaines, ils arrivent à racheter leur petit nombre par

un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge.

Aussi avons-nous de grandes ambitions et de belles espérances. Nous voulons d'abord développer l'œuvre de Vaise en l'installant dans un local mieux aménagé, avec salles distinctes pour les jeux et la lecture, et avec jardin pour les exercices de plein air. Et nous comptons ensuite, quand nous aurons établi à Vaise une solide base d'opérations, rayonner au dehors et organiser dans les autres quartiers ouvriers des cercles analogues, dont l'utilité devient pour nous chaque jour plus manifeste.

Il a paru au rédacteur en chef que ces quelques renseignements sur notre cercle intéresseraient les lecteurs de la Sentinelle, et j'ai été facilement de son avis. Bien que la Société de Tempérance, en effet, et le Cercle Populaire ne soient liés par aucune espèce de rapports, ils se rapprochent étroitement, dans leurs aspirations communes, à un meilleur ordre de choses.

Comme les Abstinents, notre Cercle poursuit une œuvre sociale. Persuadés que nos querelles intestines, nos haines de classes, reposent en grande partie sur des malentendus, nous prenons à tâche de les dissiper. Convaincus que le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver à résoudre les graves problèmes de la fin de ce siècle, c'est de se voir de près, d'appréhender à se connaître, nous avons préparé un terrain sur lequel, représentants de la bourgeoisie et représentants du prolétariat pussent se donner rendez-vous pour fraterniser cordialement.

Comme les Abstinents, notre Cercle poursuit une œuvre morale. Aux étudiants, il fournit l'occasion de renoncer aux plaisirs vulgaires et malsains, pour faire l'apprentissage du dévouement aux nobles causes et de sortir d'un intellectualisme desséchant pour se dépenser au service des déshérités. Aux ouvriers, il donne les moyens de s'instruire, de se pénétrer de leurs devoirs comme de leurs droits, de s'initier aux joies de l'esprit, de resserrer les liens de la famille dans ces réunions, où l'on se retrouve pour se distraire, après avoir été séparé tout le long du jour pour travailler. Chez tous, il contribue à faire l'éducation du cœur et de la conscience.

Comme les Abstinents enfin, notre Cercle travaille au profit de la tempérance. Sans doute, il ne sollicite pas de ses membres l'engagement de ne plus boire que de l'eau. Mais il les détourne du cabaret en leur offrant une salle où ils peuvent passer leur soirée aussi agréablement et à meilleur compte. Il leur ouvre un asile qui les arrache à la rue et à la fascination de ses innombrables comptoirs. Mieux encore : il ne leur fait servir, comme en un vrai café de tempérance, que des boissons non alcooliques.

L'œuvre de relèvement intellectuel et moral, qui nous mènera à la solution pacifique des problèmes sociaux que le sphinx populaire nous pose et qu'il nous oblige à résoudre sous peine de nous dévorer, cette œuvre est assez considérable et elle présente assez de faces différentes pour que nous l'abordions par plusieurs côtés à la fois et que nous tendions loyalement la main d'association à quiconque poursuit le même but que nous. Travaillons tous ensemble, groupons en un seul faisceau, pour une collaboration féconde, tous nos efforts. Ne dédaignons les concours d'aucune bonne volonté. Puisque, par des chemins divers, nous gravissons la même cime, encourageons-nous mutuellement, soutenons-nous de la voix et du geste ; et, là-haut, sur les sommets, nous nous rejoindrons dans la joie du commun triomphe.

F.-Mathieu TEISSIÉ.

VOIR NOS PRIMES

à la 4^{me} page

Opinions des Médecins sur l'Alcool

Descendance des alcooliques.

L'alcoolisme ne disparaît pas toujours avec celui qui en est atteint; mais, dans un grand nombre de cas, il se continue dans la descendance et cela sous des formes multiples, indéfinies, pour ainsi dire et qui varient depuis la simple tendance à user des liqueurs fortes jusqu'à la dégénérescence complète de l'être humain. Les boissons alcooliques, telles qu'elles sont livrées à la consommation, pervertissent les facultés les plus importantes et les plus nobles de l'homme. Bien plus, elles l'atteignent jusqu'à ses descendants, qu'elles transforment et que trop souvent elles tuent.

D^r LANCREAUX.

L'alcool fait vieillir.

L'alcool use le corps avec une rapidité plus ou moins grande, c'est-à-dire qu'il enlève peu à peu sa résistance, amoindrit sa vitalité, qu'il infiltre de lésions qui, peu à peu, frappent tous les organes de caducité et les rendent impropres à accomplir leurs fonctions. Et cela est une fatalité à laquelle aucun buveur n'échappe, quoi qu'en disent certains ignorants qui se plaisent à objecter naïvement ces cas de vieux et solides buveurs, résistants et encore bien portants à quatre-vingts ans.

D^r LEGRAIN.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

En France.

Nous apprenons que des sections d'une ligue nationale contre l'alcoolisme sont en formation à Marseille, Nîmes, Lyon, Montauban, Dieulefit (Drôme).

Bon courage à tous et en avant.

L'article 1^{er} des statuts de la section de Dieulefit est ainsi conçu :

« La section Dieulefitoise de la ligue nationale a pour but de combattre l'alcoolisme sous toutes ses formes, au moyen de réunions, de pétitionnements, de publications, de conférences, de cafés de tempérance, et en s'adressant à la jeunesse, et spécialement à la jeunesse des écoles et des fabriques »

Donnons également, à titre de document, le contenu de la carte que la section de Nîmes remet à ses adhérents :

RECTO : 1^o Je promets de m'abstenir, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie et de toute espèce de liqueurs.

2^o Je promets de ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière ou de cidre.

VERSO : N'entre pas dans un débit de boissons qu'en cas d'absolue nécessité.

Profitez de toutes les occasions pour faire comprendre les maux produits par l'alcoolisme et pour plaider la cause de la tempérance.

Souvenez-vous que la tempérance ne consiste pas seulement dans un engagement extérieur, mais dans la vertu d'un cœur pur.

Appuyez-vous de tout votre cœur sur le secours de Dieu.

L'alcool et les troupes de Madagascar.

Lorsqu'il fut question de l'organisation de l'expédition de Madagascar, il fut décidé qu'une des premières choses à faire dans l'intérêt des hommes et aussi dans l'intérêt général de la campagne, c'était de proscrire l'alcool, toute espèce d'alcools, les meilleurs, en de tels climats, ne valant jamais rien. Ce n'est pas la première fois que de telles mesures sont prises, du moins en projets. L'action néfaste de l'alcool sur les marins et soldats engagés dans des expéditions lointaines, dans des pays où règnent les fièvres et la dysenterie, où les miasmes accumulés empestent et empoisonnent l'atmosphère, est connue depuis longtemps; on n'a jamais négligé qu'une chose : interdire la consommation, sans phrases, au lieu d'exposer aux hommes les dangers qu'ils courent, ce qui ne les empêcha jamais de succomber à la tentation.

D'autre part on nous annonce qu'une des premières mesures que compte prendre le général Duchesne, en arrivant à Madagascar, sera de faire jeter à la mer, en présence des soldats, le stock considérable d'alcools frelatés que les Anglais ont accumulé depuis quelques temps dans les magasins de Majunga.

Le général a pu juger, au Tonkin, des déplorables effets de ces alcools, lorsque après la bataille on voyait les hommes de la légion étrangère et qui s'étaient battus intrépidement, pendant toute la journée, rouler ivres morts le soir sur les routes. Il veut éviter ces malheurs, et il sera impitoyable pour l'exécution de ses ordres. Tant pis pour les empoisonneurs.

En Angleterre.

Sir William Harcourt a déposé récemment à la Chambre des communes un projet de loi tendant à diminuer le nombre des cabarets.

Le gouvernement anglais a donné, l'année dernière, une allocation de 12.500 francs à la Société militaire de tempérance.

En Suède.

La Suède qui est accusée d'être le pays d'origine de l'alcoolisme, entre en guerre avec les dispositions suivantes, que viennent de voter les Chambres suédoises.

Déjà le nombre des cabarets en Suède et en Norvège avait été réduit à 1 pour 6.600 habitants, mais c'est encore trop, paraît-il. Une Société devient concessionnaire du monopole de l'alcool, et les bénéfices réalisés doivent être consacrés à des œuvres de bienfaisance publique. Les concessions qui étaient octroyées pour la durée d'un an ne seront pas re-

nouvelées à la fin de la présente année.

Le commerce de l'alcool peut même être interdit à la société concessionnaire dans toute commune où la majorité des habitants, âgés de vingt-cinq ans, réclame cette interdiction. La veille des fêtes et tous les samedis, les débits d'alcool doivent être fermés à partir de midi jusqu'au lundi matin. En semaine, le commerce de détail ne peut se faire que par un litre au maximum et un tiers de litre au minimum.

On voit que la bataille contre l'alcool est, là-bas, sérieusement engagée.

En Belgique.

Il y a dans les écoles primaires belges 101.010 élèves du sexe masculin âgés de 11 ans au moins.

De ces élèves 24.834 font actuellement partie des Sociétés de tempérance, soit 25 0/0.

Les écoles d'adultes, soumises à l'inspection comptent 44.237 élèves de 11 à 20 ans 5.127 sont affiliés aux Sociétés de tempérance, soit 12 0/0.

Les deux catégories d'écoles comptent ensemble 145.247 élèves du sexe masculin, âgés de 11 à 20 ans. 29.961 sont inscrits dans les cercles d'abstinence, soit 21 0/0.

De l'Etoile du Matin.

VARIA

Excellente boisson hygiénique (Recommandée aux abstinents). — Mettre dans un vase, huit litres d'eau; ajouter: 1^o 500 grammes de sucre; 2^o une poignée de fleurs de houblon; 3^o quatre ou cinq feuilles d'orange.

Recouvrir le vase avec un linge et laisser macérer pendant huit jours en agitant tous les jours, avec une baguette en bois. Décanter ensuite, ou filtrer avec un simple linge en toile; mettre en bouteille et boucher soigneusement.

Cinq ou six jours après on peut commencer à boire cette boisson.

Il est prudent de ne se servir que de bouteilles en verre fort, et de ficeler les bouchons.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Ne pouvant accuser réception individuellement des sommes qui nous sont transmises pour la propagande par *La Sentinelle* (abonnements gratuits, etc.), nous le ferons par la voie du journal à partir du prochain numéro. Les personnes qui ne tiendraient pas à ce que leur nom paraisse voudront bien nous le faire connaître.

LA RÉDACTION DE « LA SENTINELLE » remercie bien sincèrement les journaux et les personnes en si grand nombre, qui ont bien voulu, à l'occasion de son apparition, lui adresser leurs félicitations et leurs vœux.

Lyon. — Une fête de la section cadette de tempérance aura lieu le 5 mai, au jardin de la Société, 265, rue Paul Bert, à 3 heures de l'après-midi.

Programme varié : musique, chants de la Chorale, récitations.

Nîmes. — Sur l'initiative de M. le pasteur Trial il a été fondé à Nîmes une *Ligue Anti-Alcoolique*. A la suite de deux conférences données les 18 et 20 mars dernier par MM. Trial et Babut, il a été nommé un comité ainsi composé : M. Trial, président; M. de Boyre, vice-président; MM. Raous et Thérond, secrétaires, M. Peyre, trésorier. Les membres, au nombre de 70 environ, payent une cotisation de 0 fr. 25 par trimestre et se disposent à agir par des appels individuels, par la presse, par des conférences, par l'organisation de cafés de tempérance, etc.

Paris. — La Société de tempérance de la Croix-Bleue compte en ce moment à Paris huit sections, savoir : Ternes, Grenelle, Belleville, rue Nationale, Montrouge, les Halles, quartier Latin, rue Lecourbe. D'autres sections sont en formation. Elle comptait, au 30 septembre dernier : 126 membres actifs et 294 adhérents. Soit, en tout, 420 personnes ayant accepté l'abstinence totale. Sur ce chiffre, 158 avaient signé pour se relever; 76 pour se préserver et 186 pour encourager les autres. Ses dépenses, en 1894, se sont élevées à 4.194 fr. 15 centimes.

Marseille. — Le bureau de la Section Marseillaise de la Croix-Bleue est ainsi composé pour 1895 : président, E. Lenoir; secrétaire, A. Malau; secrétaire-adjoint, Orsilus Tomasi; trésorier J. Carles.

Cette section a fait apposer sur les murailles de la ville, une grande affiche, imprimée en noir et rouge. C'est un dialogue, entre un médecin et un buveur, ayant pour but de démontrer les dangers de l'alcoolisme.

Seloncourt (Doubs). — Il a été fondé dans cette localité, au commencement de cette année, une section catholique de la Croix-Bleue. Le curé de l'endroit en est le président d'honneur. C'est croyons-nous la première section de ce genre qui s'organise en France. Espérons que le curé de Seloncourt aura beaucoup d'imitateurs.

CONSEILS EXTRAITS DE LA BIBLE

Marchez honnêtement comme de jour et non dans les débauches et dans l'ivrognerie, dans la luxure et dans les impudicités, dans les querelles et dans l'envie; mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et n'ayez pas soin de la chair pour satisfaire ses convoitises.

Rom. XIII, 13-14.

MÉMOIRES D'UN IVROGNE

— SUITE —

MA JEUNESSE

L'existence était douce, facile dans le Bugy, à cette époque là, et Seyssel, doublement riche par ses corporations jumelles de fustiers et de marinières, avait encore à la production de ses vins, principalement de son vin blanc mousseux, justement renommé, une surabondance de bien-être, inconnue jusqu'alors et qui ne s'est jamais revue depuis.

Toutes choses étaient en abondance et les repas champêtres dans les celliers, au milieu des vignes, étaient les plus communs, c'était à qui inviterait ses amis au printemps pour leur faire déguster le vin de Fontaines, de Talond, de Remoz ou de Mancin.

Certain dimanche soir, je frisiais ma quinzième année, deux camarades d'école m'emmenèrent faire la collation dans le cellier de l'un d'eux, au petit village de Remoz, distant de Seyssel de trois kilomètres environ. J'acceptai avec empressement et nous fêtâmes le cru du lieu, plus que de raison, surtout moi qui, cédant à ma passion pour le vin, dépassais toutes mesures d'hygiène et de prudence.

Cela alla à peu près bien tant que je restai à l'intérieur du cellier. Mais une fois mis en contact avec l'air frais et pénétrant du soir — nous étions en mars — la brusque transition me fit perdre toutes les lois de l'équilibre; je quittai la perpendiculaire approximative que j'avais tenue jusque-là pour prendre, grâce à mon intempérance, la parallèle avec le sol, à la grande joie de mes deux compagnons qui, plus prudents que moi, avaient su se ménager pour pouvoir rentrer chez leurs parents.

Je tombai lourdement dans la vigne, c'est en vain que je me démenai pour me remettre debout, mes efforts furent infructueux, impuissant à me relever, je restai étendu entre les ceps comme une masse inerte. Puis, cédant aux effets soporifiques de l'alcool, je m'endormis bientôt d'un lourd sommeil, peuplé de rêves étranges, de cauchemars fantastiques.

Je fus tiré de mon état léthargique par les efforts que faisait une brave femme pour me rappeler pour ainsi dire à la vie, car j'étais ivre-mort. Passant près de là, avec son troupeau qu'elle ramenait des champs, elle avait été frappée par les sons rauques, entrecoupés de hoquets que faisait entendre ma respiration sifflante, et s'était hâtée de me donner les premiers soins.

Je lui dois sans doute la vie.

Mes deux compagnons, qui s'en étaient allés sans plus d'autre souci, entendirent les cris d'appel de la bonne femme et,

honteux de leur abandon, retournèrent sur leurs pas.

Me hissant entre eux, ils me portèrent à grand-peine sur le bord de la route et m'assirent sur le revers du talus. Incapable de me mouvoir, j'étais pour eux un sujet de grand embarras.

Ils en furent tirés, peu de temps après, par le passage d'un char à bœufs, conduit par un voisin qui rentrait à Seyssel, et je fus chargé sur le véhicule comme un fardeau quelconque.

C'est ainsi que je fis ma rentrée chez mes parents, où j'arrivai presque sans connaissance, au grand scandale des voisins, exposé à la risée des mauvais plaisants; couvrant de confusion et de honte un père honorable, justement estimé, et une mère trop indulgente pour un fils, indigne bien certainement ce jour là, de toute marque d'affection.

Était-ce la première fois que pareille chose m'arrivait? Hélas non, j'en ai passé d'autres tout aussi honteuses.

Ma famille, voulant me faire donner une instruction supérieure à celle des enfants fréquentant l'école des frères de Seyssel, me plaça à l'Ecole principale de Chalon-sur-Saône, où je passai environ deux années; la première comme externe, en pension chez un oncle, frère de ma mère, et la seconde, en qualité d'interne.

De 15 à 17 ans, je restai donc à Chalon, piochant les mathématiques et suivant les cours de dessin (linéaire, lavis, ornements, etc.), pour lequel j'avais de

bonnes dispositions et auquel je dus souvent, plus tard, le pain que n'aurait pu me donner aussi facilement un emploi de scribe; car si tout le monde ou à peu près savait écrire, il y a quarante ans, tout le monde ne savait pas dessiner.

Tant que je fus externe, les choses allèrent à peu près bien, car mon oncle fréquemment en voyage, ne pouvait guère s'occuper de moi, et ma bonne tante était tout simplement d'avis qu'il fallait que jeunesse s'amuse. Jugez si j'en profitais.

Mais, la deuxième année, quel changement! Au lieu d'une petite chambre à moi, où j'étais mon maître, un dortoir commun où ronflaient vingt camarades! Ne pouvoir rien faire sans attirer l'attention inquisitoriale de vingt paires d'yeux plus ou moins charitables; se coucher à 9 heures, été comme hiver, et se lever à 5 heures, hiver comme été! Adieu mes bonnes flâneries du matin et mes longues promenades du soir; adieu le petit café du Charollais où j'allais passer de bonnes heures, buvant le vin rouge de Meursault et l'eau-de-vie blanche de Givry, avec un mien cousin, ouvrier doreur.

Mais il y a des accommodements avec tout sur la terre et je ne tardai pas à m'en convaincre d'une façon très agréable pour moi.

La ville de Chalon subventionnait le Directeur de l'Ecole supérieure et avait mis à sa disposition, pour ses cours, un grand bâtiment communal composé

d'un vaste rez-de-chaussée et d'un non moins vaste premier étage, le tout aménagé pour contenir les quatre classes de l'école.

D'un autre côté notre directeur avait une maison particulière que nous appelions la pension et que nous habitions comme internes. Or, pour nous rendre le matin à nos cours nous passions devant le petit café borgne du père Frachot et celui-ci, obligeamment, nous servait de petits verres d'eau-de-vie blanche que nous absorbions lestement avec nos surveillants qui se faisaient nos complaisances.

Lâche et dangereuse complicité, s'il en fut jamais et que l'un de nous faillit payer cher, ainsi que je vais le narrer :

Certain dimanche, jour de promenade, nous étions au mois de mai et nous avions pris pour but un petit village situé sur la rive droite de la Saône, à trois ou quatre kilomètres de Chalon. Lorsque nous y fûmes arrivés, quatre d'entre nous furent délégués auprès du cabaretier du lieu pour approvisionner la bande, de vin et de limonade destinés à notre goûter. Malheureusement l'un des quatre glissa une bouteille d'eau-de-vie dans sa poche et le contenu en fut vite absorbé à l'issue de notre modeste collation. Il y avait une demi-heure que cet exploit était accompli, sous l'œil benévole de nos pions, que l'un de nos condisciples, l'œil hagard, la bouche entrouverte, se renversa brusquement sur le sol, en proie à de violentes convulsions, funeste effet de l'absorption de l'alcool. Le front couvert d'une sueur froide, les membres raidis, le malheureux haletait, poussant par intervalles de rauques gémissements, entremêlés de hoquets convulsifs nous glaçant tous d'épouvante. Nous nous attendions à le voir expirer d'un moment à l'autre dans le pré où nous étions.

D'énergiques frictions sauvèrent notre malade et nous jurâmes, nous les grands, nous les buveurs de « gouttes », que nous ne boirions plus jamais d'eau-de-vie. J'avais alors 16 ans et c'était bien le quinzième serment de ce genre que je faisais.

Mes deux années terminées à l'Ecole supérieure de Chalon-sur-Saône, je quittai cette ville pour entrer dans l'Administration des Ponts et Chaussées à Lyon, en qualité d'employé temporaire ; mon père me destinant à la carrière qu'il avait honorablement parcourue lui-même. C'était au mois de novembre 1858, après les vacances, je fus présenté à l'Ingénieur chargé du service spécial du Rhône et, agréé par lui, après un examen sommaire, je fus mis immédiatement à la disposition d'un conducteur chargé du service de nivellement des plaines de Vaulx-en-Velin.

Libre à 17 ans, traité avec bienveillance par mon supérieur — jeune et charmant lyonnais, aussi occupé de ses plaisirs que du travail administratif — plein de force et de santé, pouvant vivre sans contrainte, je me promettais une existence facile et heureuse, espérant bien faire ma carrière dans l'administration, à l'instar de tant d'autres que je connaissais et qui, à l'heure actuelle, jouissent paisiblement de leur pension de retraite. Mais j'avais compté sans le vin.

Je fus occupé d'abord à des travaux de sondage sur un des bras du Rhône. Je faisais ce travail sur un bateau, halé par trois hommes. C'était en hiver à l'époque des basses eaux. Certain lundi où j'avais par trop fêté la dive bouteille, impatienté de la lenteur que mettaient mes hommes à me ramener au rivage, la journée terminée, je me jetai brusquement à l'eau en les injuriant grossièrement. Notez qu'ils n'en pouvaient mais. Le bain froid que je pris calma quelque peu ma bouillante ardeur et dissipa les restes de mon ivresse. Je vis encore le sourire ironique de mon conducteur, en apprenant mon équipée, laquelle jointe à d'autres de même acabit, le fixèrent bientôt sur la valeur de l'aide qu'on lui avait donné.

— « Vous buvez », me dit-il, alors que nous rentrions ensemble, le soir, à Vaulx. Je baissai la tête en rougissant. — Pendant de longues années, cette accusation devait retentir à mes oreilles, faire envoler toutes mes illusions et sonner le glas sur toutes mes espérances. — Vous

buvez ! ces deux mots sont tout un réquisitoire, quelquefois un drame ; ils sont toujours une flétrissure.

A quelque temps de là, je fus nommé surveillant de travaux au barrage de Thil. — Mon premier supérieur, ayant perdu l'espoir de faire quelque chose de moi, avait demandé un autre aide. — Là, au barrage, ma besogne, terme d'administration, consistait à surveiller l'échouement des enrochements en travers du fleuve, suivant la ligne déterminée. Monté sur le thîome, petite cabane à l'arrière du bateau, je n'étais pas toujours debout sur son toit, mais le plus souvent assis près du tonneau de vin arrimé à l'intérieur. Chaque équipage faisait sa cuisine et le jus de la treille ne manquait pas à bord dans ces années d'abondance.

Je céda donc toujours à ma funeste habitude, et cela, d'autant plus, qu'à notre pension d'auberge, le manque absolu de toute distraction m'entraînait constamment aux prises avec mon vice prédominant.

Bref, un dimanche, je dépassai toutes les bornes et je scandalisai, par une brutale agression, les habitués de l'auberge. Le fait était grave, il fut rapporté à l'ingénieur, à Lyon, et, trois semaines après, ayant dépassé de quelques heures une permission qui m'avait été accordée, je fus remercié brusquement : la dernière goutte d'eau avait fait déborder le vase.

Si mon père, qui habitait toujours Seyssel, n'était arrivé inopinément, je ne sais ce que j'aurais fait. Ce bon père me ramena avec lui, disant à mes amis que j'étais malade et que j'avais besoin d'un peu de bon air.

Mais, mon esprit inquiet, tourmenté, cherchait une issue à ma fausse position et je la trouvai bientôt. J'avais alors dix-sept ans et demi, j'étais suffisamment grand et fort, je pouvais faire un soldat. Je m'engageai dans la 2^e section d'ouvriers militaires d'administration, en qualité de commis aux écritures et, le 16 août 1859, j'arrivai à Paris où se trouvait mon corps.

Dans le train qui m'emmenait à toute vapeur vers la capitale, j'eus le loisir de me livrer à bien des réflexions, de caresser bien des chimères, de bâtir bien des châteaux en Espagne ; mon carac-

tère léger, frivole, essayait d'oublier mon triste passé, mais n'y parvenait pas entièrement. Assez impressionnable, j'étais, en outre, doué d'une impitoyable mémoire, laquelle me mettait sans cesse sous les yeux les tableaux gais ou tristes qui avaient le plus frappé mon imagination. Parmi ceux-ci, il en était un que je ne pouvais chasser de mon esprit et qui y revenait sans cesse, c'était celui de ma mère, pleurant, sanglotant lors de mon départ, me couvrant de ces baisers que, seule, une mère sait donner.

De déduction en déduction, j'arrivai à me dire tristement ceci : Pourquoi toutes ces larmes ? Parce que je suis soldat ! Pourquoi suis-je soldat ? Parce que je suis ivrogne ! Si je continue, que deviendrai-je ? Un malheureux, un exalté, un fou, un mauvais soldat ! Et alors ?... Alors je ne reverrai plus le toit paternel, ma mère ne me pressera plus son cœur. Mais je veux revoir les miens ! Ne bois plus, me répondit la froide raison, car si tu bois encore, tu seras infailliblement perdu.

Puis, je me souvins d'un fait de mon enfance que l'on m'avait rapporté plus tard. Certain jour d'été, jouant avec d'autres enfants de mon âge, sur les bords de la petite rivière, la Mouge, qui coule à La Salle, j'avais été précipité dans l'eau, près du pont ; l'eau était profonde, l'endroit était dangereux et je me serais certainement noyé, si mon parrain, M. Roch, frappé par les cris de mes petits camarades, ne fut accouru et ne m'eût retiré de la rivière.

Oh ! me disais-je en moi-même, si j'étais mort à cet âge-là, si ma première petite robe m'avait servi de linceul, combien j'aurais été heureux ! Ne connaissant pas la vie, je ne l'aurais pas regrettée et je n'aurais pas contracté cette funeste habitude qui a déjà fait verser bien des pleurs à ma mère, qui me sépare de ceux qui m'aiment et qui, si je n'ai pas la force de rompre avec elle, me réserve une bien triste destinée.

Paris ! Paris !... Le soir, à la caserne du quai de Billy, j'avais presque tout oublié. Le rideau venait de tomber brusquement sur le premier acte de ma vie.

(à suivre)

H. LOISEAU.

RÉUNIONS DE LA CROIX-BLEUE

Marseille. — Tous les dimanches, à 2 h. de l'après-midi, quai du Port, 40.

Rouen. — Le mardi soir, à 8 h., quai Saint-Sever, 9.

Le jeudi soir, à 8 h. rue Garibaldi, 189, à Sotteville-lès-Rouen.

Lyon. — Tous les lundis, sauf le premier lundi du mois, à la Guillotière, cours Gambetta, 28, à 8 heures du soir.

Le mardi, à Vaise, rue de Bourgogne, à 8 h. du soir.

Le mercredi, réunion fraternelle récréative aux Brotteaux, 89, avenue de Saxe, à 8 h. du soir. (Le 3^e mercredi du mois, réunion des membres actifs.)

Le jeudi, à la Croix-Rousse, rue du Mail, 4, à 8 h. du soir.

Le vendredi, aux Charpenettes, rue Projetée, à 8 h. du soir.

Paris. — Le premier lundi du mois, 16, rue Demours.

Le premier jeudi du mois, 32, rue Bolivar.

Le premier vendredi du mois, 33, rue Mouton-Duvernay.

Le deuxième lundi du mois, 60, rue Monge.

Le deuxième mardi du mois, rue Mollin, à Boulogne-sur-Seine.

Le deuxième mardi du mois, 17, rue du Marché, Neuilly.

Le deuxième jeudi du mois, 49, r. de l'Avre.

Le deuxième samedi du mois, 157, rue Nationale.

Le troisième lundi du mois, 117, rue Gravel, Levallois.

Le troisième mardi du mois, 57, avenue Wagram.

Le troisième mercredi du mois, 136, rue St-Maur.

Le quatrième jeudi du mois, 133, rue Saint-Denis.

Le dernier vendredi du mois, 20, r. Lecourbe.

N. B. — Outre les conférences régulières, il y a dans divers quartiers de Paris des conférences qui sont annoncées par la voie des journaux et par des feuilles de convocation.

M. Ludwig, secrétaire-agent, reçoit tous les jours, de 1 à 2 heures, et les lundis de 1 à 5 heures, à son domicile, 85, rue Laugier.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES RECOMMANDÉES

Le *Relèvement social*, publié par L. Comte, 89, rue de la Richelandière, à St-Etienne (Loire). Abonnement : 1 fr. par an ; étranger, 1 fr. 50.

La *Croix-Bleue*, publiée par M. Bianquis, 40, rue Duguy-Trouin, à Rouen. — Abonnement : 1 fr. 50 par an.

La *Feuille de Tempérance*, publiée par M.

Bonnard, à Coppet, canton de Vaud (Suisse). — Abonnement : Suisse, 1 fr. par an, autres pays, 1 fr. 50.

L'*Etoile du Matin*, publiée par M. Robyns, à Hasselt (Belgique). — Abonnement : Belgique, 1 fr. 25 par an ; autres pays, 2 fr.

Calendrier-Memento de l'Orphelin, publié par la Maison Paternelle (orphelinat) de Montauban, comprenant pour chaque mois un calendrier-memento de 0^m45 X 0^m49 et un tableau-affiche de mêmes dimensions, imprimé en gros caractères, très commodes pour être affichés dans une vitrine et contenant d'excellents conseils sur l'emploi du temps, l'Alcoolisme, le Travail, le Tabac, etc.

Adresser les demandes à M. le directeur de la Maison Paternelle, orphelinat de Montauban (Tarn-et-Garonne).

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Les dangers de l'Alcoolisme, par Albin LAFONT. — Prix... 0.50

Les dangers du Tabac, par Albin LAFONT. — Prix... 0.25

L'Alcoolisme, ses effets pernicieux au point de vue physique, intellectuel et moral, par le Dr LEGRAIN. — Prix... 0.50

Association Syndicale des Ouvriers Typographes

IMPRIMERIE NOUVELLE

MAISON FONDÉE EN 1882

3, Rue Sainte-Catherine — LYON

CIRCULATION DU SANG
Appareils développant l'Electricité au Corps
Action immédiate sur le tissu cellulaire de la peau et sur tous les organes internes.
GANTS ET LAINIÈRES A FRICTIONS
Préparés par le Docteur G. MONOD de Paris.
Gants tout en tricot et gants sur tissu anglais, laissent tout contact et agissent sur tissu et laines, etc.
1 Nimes soignée par le Docteur G. MONOD.

PRIMES A NOS ABONNÉS

Poudre et Elixir dentifrices de la « Sentinelle »

SUPÉRIEURS A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

Prix pour nos abonnés : au lieu de 1 fr. 75, la boîte... 1 fr. 25
le flacon... 1 fr. 25

Ces dentifrices, renfermés dans une jolie boîte en bois, fermant hermétiquement, et dans un élégant flacon bouché à l'émeri, sont fabriqués spécialement pour la *Sentinelle*, par un homme des plus compétents et très sérieux, qui est arrivé, après de longues et patientes recherches, à obtenir des produits de qualité absolument supérieure.

La poudre blanchit très vite, par un usage quotidien, les dents même les plus noires, sans nuire en quoi que ce soit à l'émail ou aux gencives. Elle existe parfumée à la rose ou à la menthe. L'elixir, excellent pour les usages ordinaires concernant la propreté de la bouche, est, en outre, spécialement recommandé aux personnes qui souffrent des dents, pour prévenir cette affection si douloureuse et même pour la guérir souvent instantanément.

Nous pouvons fournir également au prix de 1 fr. 40 une **Brosse à dents** de qualité supérieure et d'un modèle spécial. (Indiquer si on la désire douce, moyenne ou dure.)

La boîte de poudre, le flacon d'elixir et la brosse sont envoyés franco au prix de 3 fr. 50.

(Toutes les commandes doivent être adressées à l'Administrateur de la « Sentinelle », 24, rue des Passants à Lyon, ou à M^{lle} Marie Mack, directrice du restaurant de Tempérance, même adresse, et être accompagnées de leur montant en mandat-poste, bon postal ou timbres-poste.)

On demande des dépositaires sérieux.

TCENIA GUÉRISON Certaine
par la décoction d'Écorces de GRENADIER SAUVAGE
DOSE NÉCESSAIRE : Écorce d'un arbuste de 4 à 5 ans.
PRIX par poste recommandé : 10 fr. 60.
Adresser demandes et mandats à M. RIGAL, à Tipaza (Algérie).

CONVALESCENCE — PLAISANCE

VILLA BEAU-SÉJOUR

à Sainte-Foy-lès-Lyon

par Saint-Irénée, route de Francheville et chemin de Champagne-Cailloux

STATION CLIMATÉRIQUE, CURE D'AIR

Hydrothérapie et Application de la Méthode Kneipp

DIRECTRICE : M^{me} MULLER-BEAUVAL

LE COMPAGNON DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

Par le baron F. DE TURCKHEIM.

5^e édition soigneusement revue et considérablement augmentée ; excellent ouvrage de 500 pages, imprimé sur 2 colonnes. Prix : 5 fr.

Adresser les demandes directement à l'auteur, M. le baron F. de Turckheim, à Cannes (Alpes Maritimes).

Le Gérant, G. FERRAND.
Imprimerie Nouvelle, rue St-Catherine, 3, Lyon.